

21 octobre 2025

Note conceptuelle

Lors du Sommet de Reykjavík en 2023, les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe ont adopté les Principes de Reykjavík pour la démocratie, qui constituent une référence et définissent une vision commune des éléments clés d'une démocratie fonctionnelle. Ces principes soulignent le rôle essentiel de la société civile dans la défense des valeurs démocratiques et la sauvegarde des libertés fondamentales à travers l'Europe.

En favorisant la confiance, en encourageant la participation et en promouvant la responsabilité, la société civile renforce la résilience démocratique. Elle contribue à garantir que les institutions publiques restent réactives et inclusives. Pourtant, les acteurs de la société civile sont confrontés à des contraintes croissantes. Les possibilités de participer de manière significative à la prise de décision publique se réduisent, tandis que les restrictions imposées aux organisations et aux personnes qui défendent les droits humains – notamment celles qui œuvrent dans les domaines de la migration, des droits des femmes et de l'égalité des sexes, de l'égalité des personnes LGBTI et de la justice environnementale – deviennent plus prononcées. Les restrictions législatives imposées à l'espace civique, le harcèlement et la surveillance des acteurs de la société civile et des défenseurs des droits humains, l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) et le financement de plus en plus limité nuisent à l'engagement civique.

Le rapport 2025 du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, intitulé « [Vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#) », souligne l'urgence de protéger l'espace civique en tant que pierre angulaire du renouveau démocratique. Il appelle à une coopération plus étroite entre les États membres, les organisations internationales et la société civile afin d'inverser les tendances actuelles et de renforcer les institutions démocratiques.

En réponse, le processus menant au [nouveau pacte démocratique](#) vise à revitaliser la démocratie par l'innovation, le renouveau institutionnel et l'autonomisation civique. Cet événement de haut niveau contribuera à cet effort en explorant les moyens de renforcer l'espace civique aux niveaux national et international. Il présentera des initiatives pratiques pour surveiller l'espace civique et inspirera de nouvelles approches permettant à la société civile et aux États membres de faire progresser conjointement le pacte et de construire un avenir démocratique plus inclusif et plus résilient.



La [conférence](#) offrira une plateforme stratégique pour renforcer l'engagement des parties prenantes à développer et à renforcer un mécanisme cohérent de surveillance et de protection de l'espace civique dans les États membres du Conseil de l'Europe. Elle facilitera l'échange de bonnes pratiques et la formulation de propositions concrètes – notamment des recommandations politiques, des cadres de collaboration et des initiatives pilotes – visant à jeter les bases d'un tel mécanisme. Ce faisant, l'événement contribuera également à faire progresser le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, en formulant des idées concrètes pour renforcer l'espace civique en tant que pierre angulaire du renouveau démocratique.

Objectifs

- Favoriser un dialogue soutenu et une coopération stratégique sur l'espace civique à travers l'Europe, en identifiant les lacunes politiques et en élaborant conjointement des solutions pour renforcer un environnement favorable à la société civile.
- Promouvoir la collaboration internationale et l'engagement diplomatique afin de protéger et d'élargir l'espace civique grâce à des initiatives conjointes et des mécanismes de protection, à l'innovation politique et à des engagements communs dans le cadre du nouveau pacte démocratique pour l'Europe.
- Garantir une participation significative de la société civile à l'élaboration du nouveau pacte démocratique pour l'Europe grâce à une consultation inclusive et à une représentation dans les processus décisionnels.

Informations pratiques

- La [conférence](#) comprendra des tables rondes animées par un modérateur, auxquelles participeront divers intervenants issus de la société civile, des États membres et d'organisations internationales.
- Chaque table ronde comprendra des moments structurés pour impliquer le public, tels que des sessions de questions-réponses, des sondages en direct et des segments de dialogue facilités afin d'encourager la participation active, de favoriser des échanges dynamiques et de générer des idées concrètes.
- L'événement se déroulera en anglais et en français, avec interprétation, et sera retransmis en direct.
- Un programme parallèle comprendra un espace d'exposition pour les documents et une table de ressources civiques présentant des rapports, des normes, des jurisprudences et des outils.

